

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États financiers annuels – 2014

Aux 31 décembre 2014 et 2013 et pour les exercices clos à ces dates



Next Edge Bio-Tech Plus Fund
États financiers annuels
31 décembre 2014

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière 2

Rapport des auditeurs indépendants 3

État de la situation financière 4

État du résultat global 5

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 6

Tableau des flux de trésorerie 7

Notes des états financiers 8

Renseignements généraux 13

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

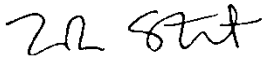
Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément aux normes internationales d'information financière et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans le meilleur intérêt des porteurs de parts.

Respectueusement,



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.
Le 27 mars 2015

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds»)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, et l'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau des flux de trésorerie pour la période allant du 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2014 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Toronto, Canada

Le 27 mars 2015

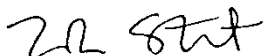
Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

État de la situation financière

Au	31 décembre 2014
ACTIF	
Actifs courants	
Trésorerie	10
<hr/>	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10
<hr/>	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	
Catégorie A	10
Catégorie A1	-
Catégorie F	-
Catégorie F1	-
<hr/>	
	10
<hr/>	
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie	
Catégorie A	1
Catégorie A1	-
Catégorie F	-
Catégorie F1	-
<hr/>	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	
Catégorie A	10,00
Catégorie A1	-
Catégorie F	-
Catégorie F1	-

Approuvé par Next Edge Capital Corp.



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

État du résultat global

Pour la période du 1^{er} décembre 2014 (date de création du Fonds) au 31 décembre 2014, le Fonds n'a généré aucun produit ni engagé aucune charge, ce qui a entraîné un résultat net de néant pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

	Du 1 ^{er} au 31 décembre 2014
Pour la période	
<hr/>	
Catégorie A	
Au début de la période	-
Produit de l'émission de parts	10
À la fin de la période	10
<hr/>	
Catégorie A1	
Au début de la période	-
À la fin de la période	-
<hr/>	
Catégorie F	
Au début de la période	-
À la fin de la période	-
<hr/>	
Catégorie F1	
Au début de la période	-
À la fin de la période	-
<hr/>	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Tableau des flux de trésorerie

Du 1^{er} au
31 décembre
2014

Pour la période

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs
de parts rachetables -

Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation -

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de parts rachetables 10

Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement 10

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie 10

Trésorerie au début de la période -

Trésorerie à la fin de la période 10

La trésorerie comprend :

Fonds en banque 10

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 31 décembre 2014

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «**Fonds**») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario, selon une déclaration de fiducie datée du 1^{er} décembre 2014 signée par Next Edge Capital Corp., à titre de fiduciaire. Le Fonds est divisé en parts de participation («**parts**») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1.

Ce Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court terme et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés canadiennes et américaines de faible et de moyenne capitalisation évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé. Les activités de placement du Fonds, conformément à son objectif de placement, ont débuté le 17 février 2015.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le «**gestionnaire**»). L'agent chargé de la tenue des registres, agent des transferts et agent d'évaluation du Fonds est Citigroup Fund Services Canada Inc., situé au 5900 Hurontario Street, bureau 100, Mississauga (Ontario) L5R 0E8. Le dépositaire du Fonds est la Compagnie Trust CIBC Mellon, situé au 320 Bay Street, Toronto (Ontario) M5H 4A6.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire le 27 mars 2015.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («**IFRS**») publiées par l'International Accounting Standards Board («**IASB**»).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Voici un résumé des principales méthodes comptables suivies par le Fonds dans le cadre de la préparation de ses états financiers.

Trésorerie

La trésorerie se compose de la trésorerie déposée auprès d'une institution financière canadienne.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 31 décembre 2014 (suite)

Juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La valeur comptable de la trésorerie et de l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou les pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie de parts sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

Imposition

Le Fonds prévoit répondre à la définition de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2014, les reports en avant de pertes en capital et autres qu'en capital du Fonds totalisaient néant.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la clôture de chaque jour ouvrable (jour où la Bourse de Toronto est ouverte à des fins de négociation), ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une «date d'évaluation»), est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des ressources attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des ressources attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 31 décembre 2014 (suite)

de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus («valeur liquidative par part»).

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

De manière générale, le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («actif net») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

3. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes publiées mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers du Fonds sont présentées ci-dessous. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

IFRS 9, Instruments financiers - Classement et évaluation

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, réunissant ainsi les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. L'IFRS 9 présente une approche logique et unique de classement et d'évaluation pour les actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour les gérer ainsi que les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. De cette approche découle un modèle prospectif portant sur les pertes de crédit attendues qui entraînera une comptabilisation en temps opportun des pertes sur prêts et qui s'appliquera à tous les instruments financiers assujettis à la comptabilisation de la dépréciation. En outre, l'IFRS 9 élimine la volatilité du résultat net causée par les variations du risque de crédit des passifs choisis pour être évalués à la juste valeur, de sorte que les profits attribuables à la détérioration du risque de crédit propre à une entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés dans le résultat net. L'IFRS 9 inclut aussi un modèle de comptabilité de couverture amélioré visant un meilleur lien entre les caractéristiques économiques de la gestion des risques et son traitement comptable. L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'application anticipée est permise. De plus, les variations du risque de crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée sans toutefois avoir à modifier la comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 9.

4. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités de placement du Fonds, conformément à son objectif de placement, ont débuté le 17 février 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le fonds sous-jacent éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces chaque jour. La politique du Fonds consiste à maintenir au moins de 15 % à 20 % de son actif en trésorerie et la majeure partie des placements résiduels de son portefeuille en titres négociés en Bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché). Pour la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2014, la totalité de l'actif du Fonds était détenue en trésorerie.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 31 décembre 2014 (suite)

5. PARTS RACHETABLES

Pour la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2014, le Fonds offrait quatre catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente des parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectif, stratégie et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A ou de catégorie A1, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A ou de catégorie A1 du Fonds.

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours de la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2014 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

<u>Pour la période</u>	<u>Du 1^{er} au 31 décembre 2014</u>
------------------------	--

Catégorie A

Solde au début de la période	-
Parts émises contre espèces	<u>1</u>
Solde à la fin de la période	<u>1</u>

Catégorie A1

Solde au début de la période	-
Solde à la fin de la période	-

Catégorie F

Solde au début de la période	-
Solde à la fin de la période	-

Catégorie F1

Solde au début de la période	-
Solde à la fin de la période	-

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

Frais de gestion

Chaque catégorie de parts du Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion pour la prestation de services généraux de gestion et d'administration. Ces frais sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont payés chaque mois. Le taux annuel maximal des frais de gestion pour chaque catégorie est comme suit :

<u>Catégorie A</u>	<u>Catégorie A1</u>	<u>Catégorie F</u>	<u>Catégorie F1</u>
Jusqu'à 2,25 %	Jusqu'à 1,00 %	Jusqu'à 1,25 %	Néant

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 31 décembre 2014 (suite)

Le Fonds paie toutes les autres charges engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration.

Aux fins d'établissement du Fonds, le gestionnaire a fait un apport de 10,00 \$ en échange de une part de catégorie A du Fonds, laquelle a par la suite été annulée au moment de la première émission de parts à des porteurs de parts externes, le 21 janvier 2015.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

Citigroup Fund Services Canada Inc.
5900 Hurontario Street, bureau 100
Mississauga (Ontario) L5R 0E8

DÉPOSITAIRE

Compagnie Trust CIBC Mellon
320 Bay Street
Toronto (Ontario) M5H 4A6

COURTIER

BMO Marchés des Capitaux - Services de courtage primaire
100 King Street West, 6^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
222 Bay Street, P.O. Box 251
Toronto (Ontario) M5K 1J7

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333 Bay Street, bureau 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto St., bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com